

27 mars 1874

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 27 mars 1874

À trois heures l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur-Général se rend en cortège solennel à la salle du Sénat et, étant assis sur le Trône, il ordonne que la Chambre des communes se rende dans la salle du Sénat. Celle-ci se présente à la barre, précédée de son Orateur, l'hon. Timothy Warren Anglin, lequel informe Son Excellence que les Communes l'ont élu Orateur et réclame pour les députés les privilèges habituels des parlementaires.

Sur ce, il plaît à Son Excellence de prononcer le

DISCOURS DU TRÔNE

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

J'ai convoqué les Chambres à l'époque la plus rapprochée possible après l'expiration des délais rendus nécessaires par la récente dissolution du Parlement.

Durant la présente session, votre attention sera attirée sur des mesures se rattachant à la représentation du peuple dans le Parlement, au mode de voter par le scrutin secret qui existe aujourd'hui dans la Grande-Bretagne et dans la plupart des autres pays qui jouissent du gouvernement constitutionnel, ainsi qu'à l'établissement d'une Cour générale d'appel.

Des mesures pour amender des lois relatives aux élections contestées, à la milice, et à la faillite, vous seront aussi soumises.

La législation de 1872 au sujet du chemin de fer canadien du Pacifique n'ayant pu assurer l'exécution de cette grande entreprise, vous serez appelés à considérer quel projet fournirait, le mieux et le plus tôt possible, des moyens de communication à travers le continent avec la Colombie-Britannique. Un rapport de l'ingénieur en chef, qui sera mis devant vous, fera voir les progrès faits durant la dernière année dans les explorations qui ont été faites pour déterminer la ligne projetée. La destruction par le feu des bureaux du chemin de fer a entraîné une perte considérable de cartes, de plans et de papiers dont la possession aurait rendu ce rapport plus complet.

Les améliorations des havres et canaux sont poussées activement, dans le but d'assurer les facilités nécessaires au trafic du pays, qui augmente rapidement.

Le rapport de l'ingénieur en chef du département des Travaux publics sur le canal projeté entre le golfe du Saint-Laurent et la

baie de Fundy, sera soumis à votre considération.

D'après les travaux faits sur le chemin de fer Intercolonial, il faudra une autre année pour le terminer. Un rapport faisant connaître son état actuel sera mis devant le Parlement, et une mesure sera présentée pour conférer au département des Travaux publics les pouvoirs qui sont maintenant exercés par le Bureau des commissaires du chemin de fer.

La question de la compensation qui est due à la Puissance pour les privilèges de pêche concédés aux États-Unis par le Traité de Washington a amené un renouvellement de négociations de nature à étendre les avantages réciproques de nos rapports commerciaux avec ce pays. À la demande de mon gouvernement, les autorités impériales ont donné instruction au ministre anglais de discuter cette question avec l'administration de Washington et, dans ce but, j'ai adjoind un commissaire canadien.

Messieurs de la Chambre des communes :

Les comptes de la dernière année fiscale seront mis devant vous, ainsi qu'un état des recettes et des dépenses de l'année courante jusqu'à la date la plus rapprochée possible.

Je regrette de dire que les recettes de l'année courante ne seront pas suffisantes pour rencontrer les dépenses. Vous devrez donc examiner quels seront les meilleurs moyens à adopter pour faire face au déficit prévu.

Les estimés pour l'année prochaine seront mis devant vous. Ils ont été préparés avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

Les efforts réunis du gouvernement fédéral et des gouvernements locaux pour promouvoir l'immigration ont été, dans une certaine mesure, couronnés de succès et ont ajouté à notre population industrielle un grand nombre d'habitants utiles venant d'autres pays.

Malgré la dépression commerciale qui, en raison de causes exceptionnelles, s'est fait sentir jusqu'à un certain point l'année dernière, il est satisfaisant de savoir que la prospérité générale n'en a pas été sérieusement affectée. Je ne doute point qu'une connaissance plus généralement répandue des grandes ressources naturelles de la Puissance ne donne un nouvel élan à